



Commune de Largentière

www.largentiere.fr

Tel. (+33) 04 75 39 28 60

MAIRIE DE LARGENTIÈRE

Actualités

Lettre d'information N°5

Septembre 2021

Édito	1
Focus sur un projet	1
Travaux de la commune	2
Finances	3
Actualité locale	3 & 4
Infos pratiques	4

L'édito du Maire

Chers concitoyens,

Déjà plus d'un an de ce nouveau mandat et malgré les conditions d'exercice particulières en raison de la crise sanitaire, les projets s'enchaînent dans le respect des engagements pris durant la campagne électorale. C'est ainsi que l'éclairage du stade de la Prade est terminé, que les travaux de la Place Mazon sont achevés, que la démolition d'une partie des anciens bâtiments d'Omega (bâtiment industriel instable posant des problèmes de sécurité) est terminée, laissant la place à la réalisation d'un parking de 95 places à proximité du centre bourg. Après avoir achevé la voie de contournement, le nouveau plan de circulation est opérationnel, ainsi les cars scolaires peuvent desservir

les établissements en toute sécurité.

La vidéoprotection est en cours d'installation, les aménagements importants à l'école publique se poursuivent tout en apportant un soutien significatif à l'école privée, des travaux de réhabilitation du gymnase vont débiter, etc...

Dans les mois à venir, un grand jardin public devrait voir le jour, créant sur la commune un espace détente loisirs. Également, un projet de création d'un Campus des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme dans le château a été initié. Ces actions sont menées conformément à nos engagements sans augmenter les impôts et en maintenant la dette à un niveau raisonnable.

Je ne peux terminer cet édit sans évoquer la disparition de Clément Emmanuel qui a consacré une grande partie de sa vie à la commune de Largentière. Il nous manque cruellement, nous lui rendons hommage tous ensemble dans les mois à venir.



Clément Emmanuel

Mr Jean-Roger Durand, Maire de Largentière



Focus sur un projet

Campus des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme

Un projet de création d'un Campus des métiers de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme, va voir le jour au château de Largentière. Ce grâce aux forts soutiens financiers de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de l'Ardèche et de l'État.

Une formation de qualité raisonnée en polycompétences pour les jeunes débouchera, à terme, sur une multitude d'emplois sur notre territoire et au-delà, dans les domaines suivants: restauration (service, bar, cuisine, sommelier, accueil séminaires); hébergement (valet et femme de chambre, gouvernante, bagagiste, réceptionniste, conciergerie); tourisme; autres formations qui pourraient également être proposées au sein de l'établissement (traiteur, maître cuisinier).

Ce projet se met en place avec tous les acteurs de l'UMIH (Union des Métiers de l'Industrie et de l'Hôtellerie) du territoire, HPA 07 (Hôtellerie de Plein Air Ardèche), GRETA, ADT 07... Ces formations répondront aux attentes des professionnels qui cherchent à recruter un personnel qualifié. Ce Campus rattaché à l'actuel Lycée hôtelier de Largentière rayonnera sur notre canton et bien au-delà.

Aujourd'hui le projet mené par le cabinet d'Architecte groupement Atelier Donjerkovic / Fabre Architecture suit son cours et tient l'agenda malgré cette période troublée.

Le diagnostic (étude de la structure...) et la faisabilité (les souhaits en fonction du lieu et du budget) sont validés et le projet entre en phase de plan détaillé avant travaux. Le projet architectural et pédagogique avance, les différents espaces dans le château sont réfléchis avec professionnalisme. L'édifice sera entièrement dédié au campus offrant un plateau technique d'excellence pour la formation des étudiants. Ce projet permettra de mettre en valeur cet édifice majestueux et de l'ouvrir au public.

Il fera rayonner et connaître notre territoire, il valorisera nos produits du terroir, notre patrimoine.

La vie dans ce lieu va prendre place à l'année, pour la formation et l'apprentissage, l'accueil des professionnels, les séminaires, l'accueil de la clientèle, mais aussi pour la culture et les différentes animations.

Plus que jamais dans ce projet notre cité est tournée vers l'avenir.

Travaux de la commune

Travaux parking

Les travaux du nouveau parking se poursuivent bien malgré cette période difficile. Nous espérons pouvoir inaugurer ce parking plus tôt. Ce contexte Covid a fait malheureusement perdre du temps au chantier, manque d'approvisionnement

de matériaux, cas contact, problèmes de délais d'acheminement. Terminé prochainement ce parking augmentera la capacité de stationnement et d'accueil sur la commune.



Vidéoprotection

Ce dispositif de vidéoprotection fait suite à une forte demande des Largentiérois(es) pour privilégier le calme et la tranquillité dans notre ville. Un diagnostic des lieux réalisé par un audit a permis de déterminer avec précision les lieux stratégiques pour l'implantation des différentes caméras. Faisant suite au choix d'un prestataire parmi quatre entreprises de vidéoprotection courant mai, le processus

d'installation des caméras sur la commune, suit son cours.

Plusieurs caméras sont déjà installées, la fin de l'installation du dispositif complet se terminera d'ici quelques semaines, suite à sa validation administrative.



Fleurissement et végétalisation de la ville en "jardin sec"

Ce projet répond à un besoin identifié par les Largentiérois(es). Vous avez dû voir ça et là les jardinières fleuries dans les rues de notre belle cité. Cette année a marqué le début d'un travail particulièrement intéressant sur les plans environnemental et financier.

L'idée étant de végétaliser les jardinières avec des plantes et fleurs de type "jardin sec" pour embellir la ville en alliant préservation de l'environnement et souci d'économie. Des plantes vivaces accoutumées au climat ont été privilégiées car elles supportent des apports en eau réduits et résistent à la sécheresse comme au gel. Elles peuvent vivre plusieurs années en subsistant l'hiver et ne nécessitent pas d'être replantées d'une année sur l'autre. Ce travail de fleurissement de type "jardin sec" se poursuivra sur plusieurs années, projet à suivre...



Finances

Budget 2021, un taux d'imposition inchangé et l'état de la dette réduit de 15%

Cette année encore, marquée par la COVID 19, l'équipe a dû faire face à des recettes en baisse et par conséquent elle a dû être encore plus attentive aux dépenses de fonctionnement. Cependant l'équipe a choisi de maintenir l'investissement sur les projets en cours.

Cela se traduit par des orientations ciblées:

- Aménagements des parkings (cité scolaire et ancien labo...);
- Validation des études du projet château (1ère étape);
- Etude et mise en place d'une vidéoprotection plus efficace.

Les taux d'imposition restent inchangés. Le taux communal de la Taxe Foncière 2021 est maintenu à 9,53%.

Cette année la part Départementale (18,78%) est versée à la commune, en compensation de la disparition de la Taxe d'habitation, représentant donc un taux de total de 28,31%.

L'équipe municipale travaille donc activement au service de ses administrés car depuis deux décennies les impôts ont très peu augmenté et l'état de la dette de la commune a été réduit de 15%.

Actualité locale

Revitalisation Centre-bourg et développement du territoire Val de Ligne

Fin 2014, la commune de Largentière et la communauté de communes du Val de Ligne lancent le Projet de revitalisation du centre-bourg de Largentière et développement du territoire du Val de Ligne. Ce dispositif repose sur trois axes:

- 1- La rénovation du cadre de vie, comme l'amélioration de l'habitat, l'encouragement à la rénovation énergétique, la requalification d'espaces publics;
- 2- La dynamisation du tissu économique et culturel: soutien et accompagnement des initiatives locales et aussi renforcement ou repositionnement de services publics;
- 3- La préservation et la mise en valeur du patrimoine local: mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR), anciennement Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), valorisation touristique et culturelle du patrimoine emblématique.

Ce dispositif s'accompagne d'une participation de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), à hauteur de trois millions d'euros, il se poursuivra jusqu'en 2026.

Par délibération en date du 01 mars 2021, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le projet de

site patrimonial remarquable (avec règlement d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine) de Largentière:

- Le château inscrit aux Monuments Historiques menaçant de s'effondrer sur sa partie nord, a été consolidé, embelli et mis hors d'eau hors d'air;
- Une ligne budgétaire a été dégagée pour la consolidation de l'Église Notre Dame des Pommiers;
- Prochainement un partenariat avec différents organismes va être mis en place pour permettre de restaurer les quartiers les plus anciens et les plus vétustes de Largentière en vue de la sauvegarde et la valorisation du patrimoine architectural.

Le dossier AVAP est à disposition du public en Mairie de Largentière.



Divers

Communication

En 2021 la mairie de Largentière a fait le choix d'une communication au plus proche des Largentierois(es) en diversifiant ses supports de diffusion de l'information. Après un appel à la concurrence auprès de différents prestataires puis étude des propositions, la société INTERNET VALLON a été retenue. Elle accompagne la mairie dans son travail de communication qui se porte sur plusieurs axes:

- Publications sur la page Facebook;
- Envois de lettres d'information papier;
- Nouveau site internet;
- Campagnes d'emailing.

Inscrivez votre adresse email sur le site web de la mairie pour recevoir les lettres d'information.

Tribune libre

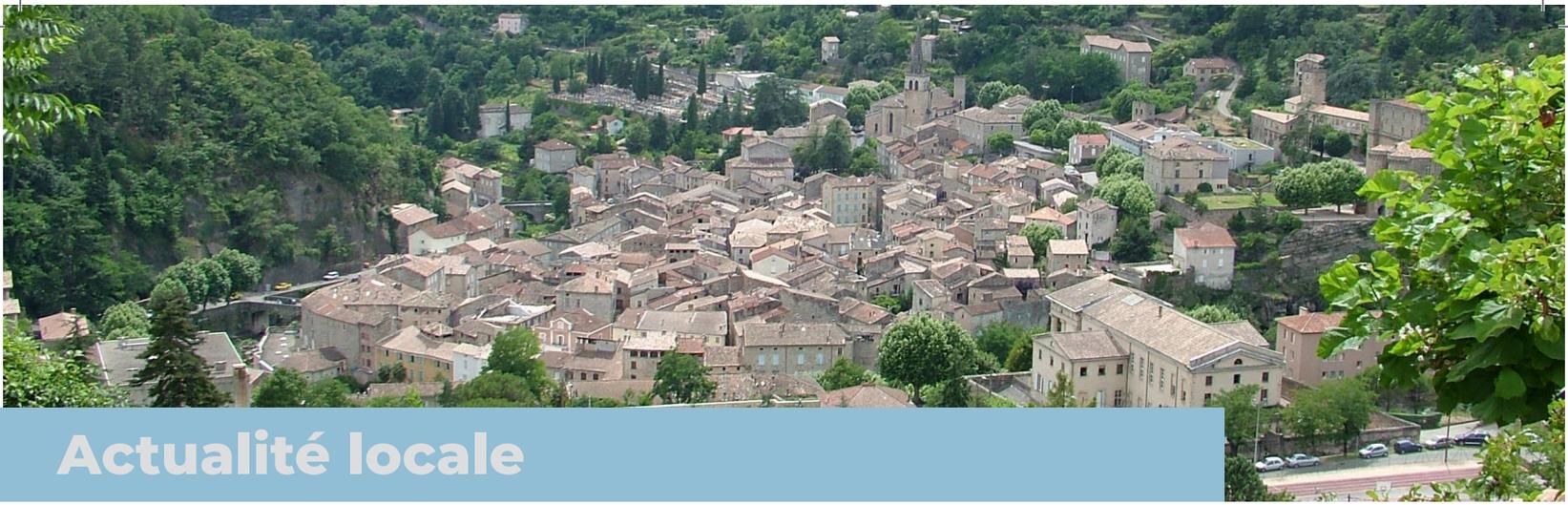
50 mots pour nous exprimer !

L'équipe majoritaire nous accorde l'apparence d'une tribune libre sur cette parution, la loi l'y oblige.

Impossible pour nous de partager notre travail en 50 mots, nous vous invitons à consulter www.demainlargentiere.fr ou nous contacter: 07 67 10 73 07

Les valeurs portées par Demain Largentière: Démocratie, Transparence, Participation, Engagement.

Claudine Fournet, Jean-Philippe Smadja, Milène Villard, Bruno Descombes, Conseillers Municipaux d'Opposition



Actualité locale

Écoles

Pour rappel en juillet, l'école du Sacré Coeur a invité les élèves de CM2 de l'école Albin Mazon pour la remise des diplômes de fin de primaire. Mr Durand Maire de Largentière, Mr Guillemain Alban adjoint, Mme Florence Cellier directrice de l'école Albin Mazon, Mme Aude Letemplier directrice de l'école du Sacré coeur étaient présents.



Les élèves des CM2 des deux écoles ont reçu le diplôme ainsi qu'une calculette casio FX collège offerte par la mairie de Largentière et un petit cadeau de l'association des parents d'élèves du Sacré coeur. Une très belle après midi!

La cour de l'école Albin Mazon a été réaménagée en cours d'année.

Après des travaux de rénovation les élèves de CM1 et CM2 de l'École Albin Mazon ont fait leur rentrée dans une salle de classe toute neuve.



SRAV et prévention routière

Cette année le dispositif d'état le SRAV Savoir Rouler À Vélo va se mettre en place pour les deux écoles de notre ville.

Il consiste à offrir une formation qualifiante pour une bonne pratique du vélo avec trois modules différents, afin d'être autonome à vélo pour l'entrée au collège.

Ce dispositif s'ajoutera à la formation de la prévention routière.



Informatique

Des cours d'initiation à l'informatique toute l'année et pendant les vacances scolaires sont proposés par le Kiosque Informatique à la Mairie de Largentière.

Un accès libre à internet est également mis en place.

Conditions et horaires disponibles en mairie.

Décès



Emile VALLIER nous a quitté le 16/04/21. Il avait effectué 33 ans de service au sein de la municipalité de Largentière au service technique. Il est parti, comme il le disait si bien: « Je vais faire le café »...



Commune de Largentière

Mairie de Largentière

3 Avenue Félicien Blanc
07110 Largentière

Tél. : (+33) 04 75 39 28 60
Email : contact@largentiere.fr
Site web : www.largentiere.fr

Inscrivez-vous à la Lettre d'information en ligne

www.largentiere.fr

Infos pratiques

Horaires

Lu / Ma / Je / Ve : de 9h à 12h

Me : de 9h à 12h et de 14h à 16h

Publication

Textes : Agnès Maigron
Photos : Mairie de Largentière
Création : Internet Vallon
Impression : ABP

Suivez-nous sur

